

## Institutions psychiatriques du Valais romand (IPVR)

### Bref historique de l'hôpital de Malévoz de 1899 à 1999 année du centenaire

Les hôpitaux valaisans de Monthey, St-Maurice, Sembrancher, Conthey, Sion, Loèche et Brigue datent en général du Moyen-âge. Ils n'ont pas grand-chose en commun avec ce que nous entendons aujourd'hui sous le terme d'hôpital. Leur population, très hétérogène, se composait d'indigents, de voyageurs, d'infirmes, d'orphelins, etc.

Le placement des malades était entièrement à la charge de la famille, le cas échéant de la commune. Il est donc clair que la situation matérielle de ces dernières jouait un rôle non négligeable. Cette solidarité familiale était également stipulée dans la législation sociale en vigueur.

En outre, les rédacteurs du code pénal de 1859 estiment que les "fous" constituent un danger pour l'ordre public. L'article 340 est à cet égard particulièrement explicite...

A la fin du XIXème siècle, pour l'autorité cantonale, l'internement dans un asile n'est pas envisagé sous un angle thérapeutique mais bien plus dans le sens d'une surveillance ou de la répression.

En 1877, les cantons du Valais et de Fribourg concluent une convention aux termes de laquelle des patients valaisans peuvent être admis à l'Asile de Marsens, près de Bulle.

Même si la mise en œuvre de cette convention reste très limitée (une quinzaine de malades en 25 ans), elle permet de modifier auprès des autorités la vision du problème qui devient aussi médical et non plus seulement une question de sécurité publique.

Malévoz va innover dans le sens qu'il sera le premier établissement dirigé par un laïc, le premier s'appuyant sur une doctrine non seulement caritative mais médicale, le premier qui exigera de l'autorité politique un engagement plus conséquent à tel point que, en 1916, l'établissement est racheté par l'Etat et devient le premier établissement valaisan entièrement à la charge de ce dernier.

### 1899

Convention entre le Grand Conseil Valaisan et le Dr Paul Repond en vue de l'ouverture d'une "Maison de santé pour aliénés" à Monthey.

Convention du 23 mai 1899 Article 4.

"Le directeur de l'hospice à créer s'engage à organiser et à soutenir la lutte contre l'alcoolisme dans le Canton du Valais suivant un programme d'action qu'il soumettra à la sanction du Conseil d'Etat. Il pourra être appelé à rédiger des avis pour l'administration, à donner des conférences, ainsi qu'à fournir au Département de l'Instruction publique les éléments d'un enseignement à donner dans les écoles du Canton".

### 1901

Les travaux commencent. Ouverture des premiers pavillons. Deux pavillons sont construits pour les malades mentaux exigeant une surveillance constante : l'un pour hommes : Le Rocheys, l'autre pour femmes : Le Laurier. Un troisième, mixte : Le Muguex est ouvert à l'usage des malades tranquilles.

### 1916

Le Dr André Repond succède à son père.

### 1920-1930

L'hôpital participe activement au mouvement d'hygiène mentale, introduction de la psychanalyse.

### 1927

Introduction du diplôme d'infirmiers en psychiatrie.

### 1938

Création de l'Association Valaisanne des Infirmes et aliénés, devenue ultérieurement AVHPM et actuellement association Emera.

### 1957

Construction du dernier pavillon, "La Forêt", premier service mixte de Suisse.

### 1969

Congrès de la Société Suisse de Psychiatrie à Malévoz. Mouvement de désinstitutionalisation.

### 1970-1990

Développement des alternatives non hospitalières

- policliniques de psychiatrie
- centre de jour.

### 1990

Intégration de la psychiatrie aux réseaux communautaires.

- psychiatrie préventive
- psychiatrie sociale
- pédopsychiatrie hospitalière
- lutte contre les abus de substances
- psychiatrie de liaison dans les hôpitaux généraux.